



DR DE BASSE



NORMANDIE



DELEGUES DU PERSONNEL

Membres Elus FO LCL:

Titulaires

Mme Edith LAUVERGNE
Mme Nadine BACA

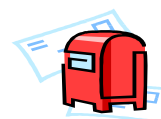
Suppléante

Mme Anne Marie DOMAGNE



Notre adresse :

Local syndical FO LCL - UAC Bayeux-
Boite Courrier 9307
Tel : 02.31.21.22.49



Réunion du 24 mars 2009



| MOUVEMENTS DU PERSONNEL - Février 2009 | | | | |
|--|-------------------------------|----------------------|---------------------|----------------|
| NOM PRENOM | Ancienne Affectation | Nouvelle Affectation | Fonction | Prise de Poste |
| LEPIED Gildas | | CAP Caen | Conseiller Pros | 09/02/09 |
| LEMARIE Aurélie | Caen St Etienne C Part | Caen République | Conseiller Part | 09/02/09 |
| CHEVASSUT Amélie | Maternité | Valognes | Conseiller Part | 07/02/09 |
| LANGLOIS Pauline | Embauche CDD | Caen République | Conseiller Accueil | 02/02/09 |
| VICO Pia | Caen République attachée Cial | Caen St Etienne | Conseiller Accueil | 03/02/09 |
| HUBERT Olivier | Embauche Caen République | Caen République | Attaché Cial | 03/02/09 |
| LEPINE Florian | Trouville C Accueil | Lisieux | Attaché Cial | 26/02/09 |
| BANGY Patrice | Caen République C Pros | Vire | DA | 21/02/09 |
| VANHOOVE Noémie | Embauche CDD | Deauville | Conseiller 'Accueil | 24/02/09 |

| QUESTIONS FO LCL | REPONSES DE LA DIRECTION |
|--|--|
| <u>Mouvements de personnel en B.N :</u> Pour le mois de Février 2009 Et prévisions pour Mars 2009 | Ci-joint mouvements du personnel de Février 2009. |
| <u>Trouville :</u> L'embauche d'un étudiant a-t-elle été faite ? | En recherche |
| <u>Auxiliaires de Vacances :</u> Quel est le budget pour 2009 ? Quelle est la répartition pour chaque période de vacances (Pâques, Eté etc...), par Agence ? | La répartition est faite suivant les besoins des agences suite aux demandes de congés des équipes. Les besoins sont couverts par les Auxiliaires de Vacances et l'Equipe d'Appui. |
| <u>Argentan :</u> A l'Accueil Services, 1 collègue part en Mai 2009 dans le cadre du PSE. Son remplacement est-il prévu ? | Un CDD est prévu jusqu'à la réalisation des travaux. |
| <u>Temps partiel :</u> Suite à l'harmonisation des horaires, les collègues à temps partiel devaient recevoir un nouveau contrat de travail stipulant les jours et les horaires de travail. A ce jour, les collègues n'ont toujours rien reçu, pourquoi ? | A notre connaissance, l'ensemble des contrats a été envoyé à l'exception des Equipiers Volants dont le traitement a été différé. |



Commentaires FO LCL



Mouvements de Personnel :

Chaque mois, FO LCL demande la liste des mouvements du Personnel du mois écoulé et les prévisions du mois en cours. Ces informations sont d'ailleurs obtenues au niveau de la DdR Ouest en CE. Invariablement, la Direction Régionale de Basse-Normandie se refuse à communiquer les prévisions du mois en cours. FO LCL estime que cette information devrait être donnée puisque déjà connue.

Trouville :

FO LCL repose tous les mois cette question, mais a indiqué à la Direction que la période n'est pas propice pour trouver un étudiant, le recours à une autre solution, type CDD ou Intérim serait préférable.

Auxiliaires de Vacances :

En principe, les besoins devraient donc être couverts. FO LCL vous rappelle que vous devez avoir une réponse pour vos demandes de congés d'été au moins un mois à l'avance.

Argentan :

L'automatisation de cette agence est programmée et il est prévu de supprimer une personne à l'accueil après la mise en service. FO LCL a dénoncé cette décision qui lui paraît injustifiée.

N'hésitez pas à nous signaler les difficultés rencontrées.